



CERCLE NAUTIQUE MARTINAIS

B.P. 10042 17410 – ST MARTIN DE RE

Site : <https://w.cnm17.fr>

A St Martin, le 5 mai 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2020/03

Procès-verbal de la réunion du 4 mai 2020 tenue en visio-conférence de 11h à 11h40

Sont présents: François BONIN, Claude BEZAULT, Philippe CARUEL, Claude GELFMANN, Chantal NUE-MORICE, Gérard MARIEAU, Jean-Jacques REGAUDIE, Gérard RUSSO, Bernard VEREZ

Absents excusés: Francine BONIN, Antoine GIARD, Jacques LEMOINE, Catherine METAIS et Jean THILLY

1° - Approbation du CR du 25/02/20 N°2

Le compte-rendu est approuvé.

2° - Conséquences de la pandémie sur les activités CNM en 2020

Le confinement depuis le 17 mars a eu pour conséquences l'annulation de nos activités programmées. Notre conseil s'est réuni ce jour pour échanger sur la situation inédite que nous connaissons et convenir d'une politique pour les prochains mois.

Actuellement il n'existe aucun traitement validé du Covid 19 et si un vaccin est découvert, ce ne sera pas avant plusieurs mois et vraisemblablement pas avant 2021. Partant en outre du constat que les festivals et autres événements collectifs sont officiellement interdits jusqu'à fin août, que nombre de personnes dont la santé est fragile ou tout simplement par souci de prudence, nous ont fait part de leur désir de ne pas participer à des sorties collectives, notre association n'entend prendre aucun risque.

Après échanges, les membres du Conseil d'administration s'accordent sur la poursuite de l'annulation des sorties programmées même après la levée partielle le 11 mai prochain du confinement et au moins jusqu'à la prochaine étape fixée par le gouvernement, soit le 2 juin.

Chacun peut bien évidemment proposer des sorties bateaux, pêches etc respectant les directives gouvernementales, mais ce seront alors des initiatives individuelles hors du cadre de notre association.

Début juin, nous nous réunirons à nouveau pour voir si nous pouvons reprendre tout ou partie de notre programme 2020.



CERCLE NAUTIQUE MARTINAIS

B.P. 10042 17410 – ST MARTIN DE RE

Site : <https://w.cnm17.fr>

Nous savons d'ores et déjà que le Festival Jazz en Ré et la Fête de la mer du 15 août n'auront pas lieu. Pour ce qui est de la Fête du Coquillage du 26 septembre dont le CNM est l'organisateur, nous pouvons attendre juillet avant de prendre une décision. Au-delà de l'évolution de la pandémie que nous pourrions constater, il faudra s'attendre à un public moins nombreux, à des difficultés à trouver des annonceurs pour notre flyer et des donateurs pour les lots de la tombola, les commerçants de l'Île de Ré cherchant prioritairement à sauvegarder leur activité. Enfin des bénévoles habituellement présents ne voudront prendre le risque de côtoyer trop de monde, sans oublier les bénévoles complémentaires à trouver pour la reprise du stand vannets/moules des Cols Bleus. Nous avons néanmoins réservé les Batala et le DJ Alexandre avec toutes les réserves utiles.

3° - Cotisation 2020 et demande de subvention à la mairie

Dans l'hypothèse d'une année 2020 blanche, c'est-à-dire sans activités de notre association, on pourrait envisager que la cotisation 2020 de nos adhérents couvrent exceptionnellement l'année 2021. Une telle décision relèverait de la prochaine assemblée générale.

Il est convenu que nous renouvellerons notre demande de subvention annuelle auprès de la commune de St Martin pour un montant de 2500€ ramené à 1250€ dans l'hypothèse où la Fête du Coquillage n'aurait pas lieu.

4° - Déconfinement le 11 mai

Il est vraisemblable qu'à partir du 11 mai, nous soyons autorisés à reprendre la mer sous certaines conditions qui seront seulement précisés cette semaine par la préfecture et le département. On parle de croisières d'une journée avec retour au port de départ, d'un nombre limité de personnes par bateau, de la fermeture des sanitaires des capitaineries et de l'absence d'ouverture des ports aux visiteurs...E. Lefaou, contactée ce jour, n'avait encore reçu aucune information du département.

5° - Actions Sociales

Le CNM s'honorerait à prendre sa part à d'éventuelles aides sociales auprès d'organisations en 1^{ère} ligne de cette terrible pandémie. Un ou plusieurs dons auprès de la Banque Alimentaire et/ou du personnel de l'EHPAD de St Martin sont évoqués. Chacun est invité à y réfléchir pour que l'on en reparle lors du prochain CA.

Philippe Caruel, Président